



# Assurer durablement la santé des hommes et des écosystèmes

La demande d'une production alimentaire réalisée selon des pratiques favorables à la biodiversité et à la santé humaine doit aussi prendre en compte la pérennité des filières et de leurs acteurs.

La filière Culture Raisonnée et Contrôlée (CRC®) est née en 1989 sous l'impulsion d'agriculteurs déterminés à produire de manière plus réfléchie, plus responsable, plus collective. Structurée sous la forme d'un Groupement d'intérêt économique, notre organisation rassemble agriculteurs, organismes stockeurs, meuniers, artisans boulangers, industriels et distributeurs, en étant engagée du champ à l'assiette. Notre démarche a intégré au fil des ans les aspects de la santé humaine et de la gestion des écosystèmes, épousant ainsi le concept « Une seule santé ». Elle est même pionnière dans son approche en considérant qu'un environnement sain est une condition sine qua non à la production d'une alimentation saine. Fondamentalement, il est essentiel de préserver l'agriculture française capable de répondre aux défis de la durabilité et de la qualité alimentaire. Des réflexions d'ordre économique sont toutefois nécessaires au soutien de cette vision, à savoir :

## ► Défendre la juste rémunération des agriculteurs

Le revenu des agriculteurs est essentiel au renouvellement générationnel et au maintien d'une agriculture française de qualité. La juste rémunération est l'une des promesses-clés de la Filière CRC®. Elle rétribue les efforts supplémentaires des agriculteurs dont les pratiques agricoles, encadrées par un cahier des charges, sont reconnues comme étant favorables à la biodiversité et auditées par un organisme certificateur indépendant. Cependant, l'instauration d'une juste rémunération questionne nécessairement l'acceptabilité économique et sociale de la mesure. De manière générale, la société doit être sensibilisée - et ce, dès le plus jeune âge - à l'importance de payer au prix juste les produits alimentaires afin d'apporter de la valeur ajoutée au sein de la filière. Nous soutenons fermement cette idée.



Marc BONNET

Directeur général de la Filière CRC®,  
Culture Raisonnée Contrôlée

## ► Renforcer le soutien aux filières de qualité

Les critères de qualités nutritionnelle et sanitaire doivent être placés au cœur des démarches ainsi qu'un renforcement de la valorisation de l'ancrage territorial, du produit brut et du produit transformé en France. La loi Égalim représente, par exemple, une avancée en fixant des objectifs de qualité et de durabilité dans l'approvisionnement alimentaire, mais sa définition d'une alimentation durable reste trop restrictive. Il est souhaitable d'élargir ces critères et de les placer au centre de nos préoccupations pour véritablement assurer la qualité et la durabilité de notre alimentation. Les démarches privées telles que la nôtre ont toute crédibilité pour entrer pleinement dans cette définition.

## ► Assurer la souveraineté alimentaire

Les souverainetés alimentaire et industrielle nationales sont indispensables pour garantir l'autonomie stratégique de la France, créer de l'emploi et renforcer l'attractivité au niveau local. À ce titre, notre organisation participe à défendre la réimplantation d'industries de transformation sur le territoire et à intégrer dans la réflexion politique un raisonnement par filières et non uniquement par produits.

## ► Renforcer l'information consommateur

La démarche Origine-Info née en 2024 vise à apporter au consommateur une information objective, claire et complète sur l'origine des produits alimentaires. La Filière CRC® approuve cette démarche qui permet au consommateur d'opérer un choix éclairé. Cette première étape devra réellement se mettre en place pour proposer de la visibilité sur la traçabilité géographique et sanitaire de la production comme de la transformation. Via sa plateforme digitale Traça-blé, la Filière CRC® offre déjà la possibilité de retracer le parcours du produit, du champ à l'assiette.

En synthèse, Il est temps de refonder notre grille de lecture de l'alimentation durable, et d'en assouplir le cadre pour répondre plus efficacement à nos besoins écologiques et sanitaires tout en réunissant les conditions économiques nécessaires à la pérennisation de nos filières. Agissons maintenant pour garantir un avenir sain et prospère aux générations futures. ►

Marc Bonnet